

Monsieur le premier ministre (le cas échéant),
Chers collègues,
Monsieur le Directeur général adjoint,
Madame la représentante de l'UNESCO
à Québec,
Distingués invités et chers amis,

C'est avec un grand plaisir que je signerai dans quelques instants, au nom du gouvernement canadien, un accord entre le Canada et l'UNESCO prévoyant l'ouverture d'un bureau d'information à Québec, ville désignée site du patrimoine culturel mondial. Ce bureau vient s'ajouter à une liste impressionnante d'événements internationaux ayant eu lieu dans cette ville historique.

C'est en effet ici, à Québec même, que l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, communément appelée la FAO, a été fondée en 1945, comme l'indique la plaque à l'entrée du Château Frontenac. Plus récemment, on peut penser à la Superfrancofête de 1974, au Sommet de la francophonie de 1987 et à la mise sur pied de l'Institut de l'énergie des pays ayant en commun l'usage du français. Des accords internationaux de cette nature permettent au Canada d'exercer sa pleine souveraineté en harmonie avec les provinces. Celui que nous signerons n'est pas le premier du genre, mais il confirme la possibilité qu'a désormais le Canada de s'intégrer davantage au monde avec l'appui des provinces.

Je suis particulièrement heureuse de voir parmi nous en grand nombre les représentants de la Commission canadienne pour l'UNESCO. La Commission est l'un des plus importants relais entre le Canada et le siège de l'Organisation à Paris, le plus important en ce qui a trait au programme de l'UNESCO. Nous avons la conviction que l'excellente relation qui existe entre la Commission et l'UNESCO trouvera son écho dans les rapports entre la Commission et le bureau de l'UNESCO à Québec. Ce dernier visera à informer les media et le public canadiens sur les multiples programmes et activités de l'UNESCO et agira comme représentant officiel et porte-parole de l'Organisation au Canada.

Le mandat de l'UNESCO, défini dans son acte constitutif, est immense. Comme on l'a maintes fois rappelé, l'UNESCO joue souvent un rôle de catalyseur, c'est-à-dire qu'elle ouvre de nouvelles avenues, dans ses domaines de compétence, par des activités qui sont de nature à inspirer et encourager les États, les communautés et les particuliers à entreprendre des actions à long terme. Le Directeur général de l'Organisation, M. Federico Mayor, a exprimé cette caractéristique en utilisant une image très éloquente, à savoir que "l'UNESCO ne vend pas de pain mais de la levure". Le Canada partage ce point de vue.